



AGENTS DE SERVICES CORRECTIONNELS

CNP 43201

Surveillent les contrevenants et les détenus, et maintiennent l'ordre dans les établissements pénitentiaires et dans les autres lieux de détention.



Faits en bref du N.-B.

PERSPECTIVES DE TROIS ANS



Satisfaisantes

POSSIBILITÉS D'EMPLOI DE TROIS ANS

64

SALAIRE HORAIRE MÉDIAN

34,00 \$

23,50 \$ 43,00 \$
FAIBLE HAUTE

NIVEAU DE SCOLARITÉ



Formation collégiale ou d'apprentissage

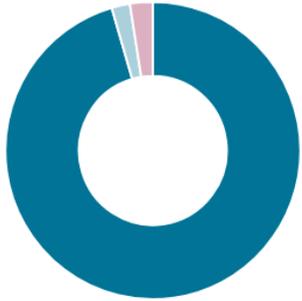
EMPLOYÉS

1 079

SALAIRE MOYEN

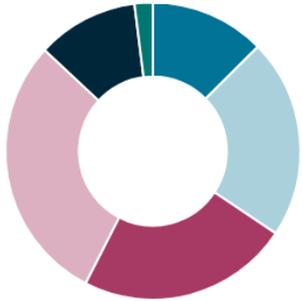
79 200 \$

Les informations présentées sont basées sur des données concernant le Nouveau-Brunswick. Pour en savoir plus sur les données fournies, visitez www.emploisnb.ca/occupations.



EMPLOI SELON L'INDUSTRIE

95,5 %	Administrations publiques
2,0 %	Soins de santé et assistance sociale
S.O.	S.O.
2,5 %	Toutes les autres industries



EMPLOI SELON L'ÂGE

12,6 %	15-24
21,7 %	25-34
23,2 %	35-44
29,3 %	45-54
11,1 %	55-64
2,0 %	65+

ÉGALEMENT CONNU SOUS LE NOM

- Agent/Agente Des Services Correctionnels
- Gardien/Gardienne De Prison
- Gardien/Gardienne D'établissement Correctionnel
- Intervenant De Première Ligne/Kimisinaw - Services Correctionnels
- Superviseur/Superviseure D'agents De Correction

FONCTIONS PRINCIPALES:

Ce groupe exerce une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- surveiller la conduite et le comportement des contrevenants et des détenus afin de prévenir les émeutes et les évasions;
- surveiller les contrevenants durant leurs périodes de travail, les repas et les périodes de loisirs;
- faire des rondes dans les secteurs qui leur sont dévolus et signaler les problèmes à leur supérieur;
- effectuer des contrôles de sécurité ainsi que des vérifications de sécurité concernant les visiteurs, les détenus et leurs cellules, les zones de travail et les aires de loisirs;
- observer le comportement des contrevenants et préparer des rapports.

